

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

Octobre à novembre 2020

**Décisions/directions et impacts du
Conseil d'administration
du CMFC**

Liste des motions du Conseil

1 ^{er} BUT : Établir des normes pour former des médecins de famille et les aider à maintenir leurs compétences	2
Examens du CMFC durant la pandémie de COVID-19	2
Projet sur les finalités d'apprentissage	2
3 ^e BUT : Faire la promotion de la valeur des soins offerts par les médecins de famille.....	3
Campagne de sensibilisation à l'échelle nationale.....	3
Réseau canadien d'information en soins primaires	3
4 ^e BUT : Renforcer notre organisation axée sur les membres.....	5
Renouveau de notre vision stratégique	5
Le rapport financier de fin d'exercice du CMFC	5

1^{er} BUT : ÉTABLIR DES NORMES POUR FORMER DES MÉDECINS DE FAMILLE ET LES AIDER À MAINTENIR LEURS COMPÉTENCES

Examens du CMFC durant la pandémie de COVID-19

Le Conseil comprend l'importance de continuer d'offrir l'Examen de certification en médecine familiale aux résidents et aux médecins admissibles par la voie de la pratique dans le respect de tous les protocoles de santé publique en place. Nous avons discuté des conditions de la pandémie qui continue de sévir et des recommandations proposées par notre Bureau des examens et de la certification. Nous communiquerons de plus amples renseignements aux départements universitaires de médecine de famille, aux candidats à l'examen et à nos organisations partenaires impliquées dans la certification, les examens et les évaluations.

Projet sur les finalités d'apprentissage

Le Conseil a discuté des progrès du Projet sur les finalités d'apprentissage, y compris des résultats des nombreuses consultations qui ont eu lieu jusqu'à présent. Le projet sur les finalités d'apprentissage est la mise en œuvre du Profil professionnel en médecine de famille pour la formation dans les compétences de base et les compétences avancées liées à un Certificat de compétence additionnelle (CCA). Afin de définir clairement la portée du travail auquel on prépare les résidents, nous élaborons actuellement un Profil de formation en résidence pour la médecine de famille de base, ainsi que des profils de formation pour chacun des huit programmes de compétences avancées qui mènent aux CCA. D'ici le printemps 2021, des recommandations seront présentées au Conseil concernant les façons de renforcer la pratique de nature généraliste et la capacité à s'adapter aux besoins de la communauté ; la durée et le contenu de la formation des résidents en médecine de famille, y compris dans les domaines émergents ou lacunaires ; et la possibilité de passer à des approches de la pratique en harmonie avec celle du Centre de médecine de famille.

Ce passionnant projet réaffirme l'identité de la médecine familiale et le rôle des médecins de famille.

3^e BUT :

FAIRE LA PROMOTION DE LA VALEUR DES SOINS OFFERTS PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

Campagne de sensibilisation à l'échelle nationale

Le Conseil a donné son appui à deux initiatives importantes pour accroître les efforts de marketing du CMFC afin de défendre les intérêts des médecins de famille :

- Collecte de renseignements pour guider notre stratégie en vue d'organiser potentiellement une courte campagne de sensibilisation mettant en lumière la valeur des médecins de famille dans les circonstances actuelles (ère de la COVID-19) et réalisée au moyen de fonds budgétaires réaffectés.
- Processus d'appel de propositions à partir de janvier 2021 pour des projets à long terme de marketing et de valorisation ; le CMFC continue de promouvoir la valeur des médecins de famille auprès de leurs patients et du système de santé.

Réseau canadien d'information en soins primaires

Le Réseau canadien d'information en soins primaires (RCISP) est un système automatisé d'échange de renseignements pour aider les cabinets de médecine de famille à communiquer efficacement avec leurs patients et à recueillir des données sur leur expérience. Il s'agit également d'un groupe basé sur la recherche qui emploie un logiciel adapté pour les rappels de rendez-vous mis au point par Cliniconex, une compagnie de TI établie à Ottawa.

Voici quelques avantages uniques du RCISP :

- C'est une initiative menée par des médecins de famille.
- Il permet aux médecins de famille d'exploiter un flot personnalisable de données sur l'éducation des patients et les mesures de l'expérience rapportée par les patients, dont ils peuvent se servir à des fins d'amélioration de la pratique.
- Il a le potentiel de fournir des données nationales agrégées et anonymisées pour la recherche en médecine familiale.
- Il s'inscrit très bien dans le 8^e pilier du Centre de médecine de famille, qui porte sur les soins offerts en partenariat avec le patient et sa famille*.

C'est l'occasion pour le CMFC d'aider à faire connaître le RCISP à ses membres et d'encourager son déploiement.

* Le Collège des médecins de famille du Canada. *Centre de médecine de famille – Sommaire*. Mississauga (ON) : Le Collège des médecins de famille du Canada ; 2019. Dans : https://patientsmedicalhome.ca/files/uploads/PMH2019Summary_FRE.pdf. Date de consultation : le 11 novembre 2020.

Le Conseil a approuvé un investissement de 50 000 \$ d'une durée limitée pour soutenir, à titre de projet pilote, le fait d'offrir les services du RCISP aux membres du CMFC. Par ailleurs, un représentant du CMFC sera nommé pour siéger au conseil consultatif et aux comités du RCISP. Grâce aux liens que nous établissons avec le RCISP, nous pourrions explorer le rôle de soutien qu'il pourrait jouer dans les activités du CMFC relatives à l'amélioration continue de la pratique et de la qualité, à la recherche et aux services aux membres.

Cette occasion a été présentée aux membres de la direction et aux dirigeants élus actuels et désignés des sections provinciales, au Conseil de la Section des enseignants et au Conseil de la Section des chercheurs. Le Conseil d'administration a pu discuter de leurs commentaires.

RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION EN SOINS PRIMAIRES – FINANCEMENT

Que, dans le but d'aider les cabinets de médecine de famille à communiquer avec leurs patients et à recueillir des données sur l'expérience des patients, le Conseil approuve l'attribution d'un montant de 50 000 \$ de la Réserve pour les initiatives stratégiques au Réseau canadien d'information en soins primaires (RCISP) pour appuyer sa présentation aux membres du CMFC.

RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION EN SOINS PRIMAIRES – REPRÉSENTATION

Que le Conseil approuve l'inclusion de membres du personnel du CMFC en tant que représentants au sein des comités consultatifs du Réseau canadien d'information en soins primaires (RCISP) afin d'explorer le rôle de soutien qu'il pourrait jouer dans les activités du CMFC relatives à l'amélioration continue de la pratique et de la qualité, à la recherche et aux services aux membres.

4^e BUT : RENFORCER NOTRE ORGANISATION AXÉE SUR LES MEMBRES

Renouvellement de notre vision stratégique

Le Conseil d'administration et la direction s'engagent à réfléchir aux perturbations majeures, dont la pandémie, qui touchent la société, la discipline de la médecine familiale, sa pratique et le CMFC en tant qu'organisation. Le Conseil, la direction du Collège ainsi que les membres de la direction et les dirigeants élus des sections provinciales ont pris part à une discussion animée afin de cerner les possibilités stratégiques et les questions émergentes qui pourraient être source de progrès ou de perturbations. Nous déterminons quelles sont les priorités parmi nos activités pour les 18 prochains mois (jusqu'au milieu de l'année 2022).

Le rapport financier de fin d'exercice du CMFC

Le Conseil d'administration a approuvé ce qui suit :

- Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2020, y compris le rapport de vérification sans réserve ; les états financiers de fin d'exercice sont disponibles en ligne[†]
 - Le CMFC a inscrit un excédent de 353 855 \$ (0,8 pour cent du budget de fonctionnement de 2019-2020) pour l'exercice terminé le 31 mai 2020.
 - La pandémie de COVID-19 a été déclarée en mars 2020, trois mois avant la fin de l'exercice financier 2019-2020. Le CMFC a été capable de s'adapter rapidement pour que tout le personnel travaille à distance, que toutes les réunions aient lieu virtuellement et que des changements soient apportés aux programmes pour répondre aux besoins immédiats des membres tout en respectant le budget.
- Le rapport sur les placements pour l'exercice terminé le 31 mai 2020 :
 - Le Conseil a approuvé les modifications apportées à la politique sur les objectifs de placement et aux règles d'éthique afin de rééquilibrer les limites fixées pour la répartition de l'actif pour qu'il y ait une seule cible de 50 pour cent de titres de participation et 50 pour cent de titres à revenu fixe avec un seuil de ± 10 pour cent pour chaque catégorie d'actifs. Cela a permis à nos conseillers de Scotia de se conformer aux objectifs de placement tout en laissant suffisamment de marge de

[†] Le Collège des médecins de famille du Canada. *États financiers du Collège des médecins de famille du Canada*. Mississauga (ON) : Le Collège des médecins de famille du Canada ; 2020. Dans : <https://www.cfpc.ca/CFPC/media/PDF/Etats-financiers-verifies-pour-l-exercice-terme-le-31-mai-2020.pdf>. Date de consultation : le 11 novembre 2020.

manœuvre pour compenser les effets des fluctuations du marché. La politique peut être consultée en ligne[†].

- Une mise à jour des Lignes directrices sur la gouvernance du régime de retraite des employés du Collège des médecins de famille du Canada selon les pratiques exemplaires recommandées par nos actuaires et nos consultants en matière de régime de retraite, Morneau Shepell.
- Une mise à jour de la Politique sur la capitalisation pour y inclure des modifications superficielles visant à refléter des changements dans le contexte opérationnel du CMFC et à assurer le maintien des contrôles internes.
- Une mise à jour de la Politique de répartition de l'excédent du FMF afin de définir un excédent comme les revenus par rapport à tous les coûts, soit les coûts directs et ceux des services partagés. L'ancienne politique calculait seulement les coûts directs. Cette modification à la politique la rend plus conforme aux principes budgétaires du CMFC et éliminera probablement les excédents du FMF à l'avenir. Nous en avons informé les sections provinciales, car elles recevaient habituellement un transfert de fonds, selon une formule convenue, les années où le FMF a connu des excédents imprévus.
- Une mise à jour de la Politique sur les réserves pour y inclure les modifications susmentionnées à la Politique de répartition de l'excédent du FMF.
- Les modifications suivantes ont été incorporées à notre processus d'élaboration du budget :
 - Le 4 juillet 2020, des décisions du Conseil d'administration à l'égard des frais d'examen de médecine familiale et de médecine d'urgence
 - Le retrait de montants précis liés à des périodes fiscales prédéfinies
 - Des changements d'ordre administratif pour favoriser la compréhension
- Le macro budget de 2021-2022 (du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022).
 - Ce budget a été élaboré en supposant qu'il y aura un rétablissement après la pandémie. Comme il n'y a pas de garantie que cela se concrétise, nous aurons l'occasion de peaufiner les détails de ce budget au moment de préparer le micro budget.
 - Bien que le macro budget de 2021-2022 prédise un déficit de 795 089 \$, nous sommes déterminés à l'ajuster soit en trouvant de nouvelles sources de revenus ou en freinant certains projets pour réduire les dépenses et équilibrer le budget.
 - Normalement, lorsqu'un déficit est prévu, il est recommandé de hausser les montants des droits d'adhésion. Cependant, compte tenu des répercussions de la

[†] Le Collège des médecins de famille du Canada. *Énoncé sur les objectifs de placement et lignes directrices pour investir de manière socialement responsable du Collège des médecins de famille du Canada*. Mississauga (ON) : Le Collège des médecins de famille du Canada ; 2020. Dans : <https://portal.cfpc.ca/ResourcesDocs/uploadedFiles/Publications/CFPC-Investment-Objectives-and-Ethical-Guidelines-FR.pdf>. Date de consultation : le 11 novembre 2020.

COVID-19 sur certains de nos membres, le Conseil a approuvé la recommandation que les droits d'adhésion demeurent aux mêmes montants qu'au 1^{er} juin 2017.

- Ainsi, il n'y aura eu aucune hausse des droits d'adhésion en quatre ans, en date du 1^{er} juillet 2021.
- Les droits d'adhésion en vigueur le 1^{er} juillet 2021 ont été soumis au vote et confirmés par les membres le 5 novembre 2020, au cours de l'Assemblée annuelle des membres (AAM).
- Les signataires autorisés du CMFC pour la période entre les deux assemblées annuelles des membres de novembre 2020 et novembre 2021 sont :
 - Membre du Conseil d'administration D^r Brady Bouchard
 - Directrice générale et chef de la direction D^{re} Francine Lemire
 - Directrice générale, Affaires générales M^{me} Theresa Maguire-Garber
 - Directeur, Finances et gestion des actifs M. Sandeep Kumar
- Renouvellement (p. ex., fournisseurs d'assurances, fournisseurs d'avantages sociaux collectifs, agence de voyages)
- Approbation de la recommandation aux membres que Deloitte s.r.l. soit nommé de nouveau en tant que vérificateurs externes du CMFC et du régime de retraite des employés pour une période supplémentaire de deux ans, à partir de l'exercice financier 2020-2021
 - Cette décision a été soumise au vote et confirmée par les membres lors de l'AAM du 5 novembre 2020.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à sschipper@cfpc.ca, cathycervin@cfpc.ca ou flemire@cfpc.ca, ou veuillez écrire à Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique (sscott@cfpc.ca).

Shirley Schipper, MD, CCMF, FCMF

Présidente du CMFC et Présidente du Conseil jusqu'à l'Assemblée annuelle des membres du 5 novembre 2020

Catherine Cervin, MD, CCMF, FCMF, MAEd

Présidente du CMFC et Présidente du Conseil à compter de l'Assemblée annuelle des membres du 5 novembre 2020

Francine Lemire, MD, CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A

Directrice générale et chef de la direction